

PARC DES FORGES Insertion

Creno voit plus grand

Créée en 1994 en tant que « régie de quartier » de Cronenbourg, Creno a inauguré de nouveaux locaux, au parc des Forges. Ce déménagement accompagne le développement de l'entreprise, qui compte désormais 132 salariés.

Comme les autres régies de quartier, Creno - pour Cronenbourg rénovation - a débuté modestement. En 1994, elle disposait de neuf postes agréés en insertion et de quelques encadants pour assurer des missions de nettoyage et d'entretien des espaces extérieurs du quartier. Son objectif principal, toutefois, était de permettre l'insertion par l'activité économique d'habitants de la cité de Cronenbourg.

29 % des personnes en insertion quittent Creno pour un CDI ou un CDD long Une première pensée de croissance avait conduit Creno à quitter la cité pour s'installer rue Jacob-Meyer (toujours à Cronenbourg), où elle est restée six ans. « Mais, bien vite, ces locaux n'étaient plus adaptés, notre matériel était dispersé, nous avions besoin de tout regrouper sur un seul site », explique la directrice, Odile Goldreich.

Au parc des Forges, rue Hansah-Arendt, la structure dispose désormais de 115 m² de plain-pied, en location. Bureaux, locaux divers affectés au personnel de terrain et espaces de rangement du matériel sont regroupés, tout comme les véhicules. Un lieu de travail fonctionnel dont l'aménagement a nécessité un investissement de 96 000 €.

À présent, Creno « existe sous deux formes juridiques », explique Marc Urban, président de l'association Celle-ci chapeaute l'entreprise d'insertion qui dispose d'un agrément pour 51 postes). Cette-ci a une SARL, plus les



Parmi les clients de Creno, le parc d'activités des Forges, où l'entreprise d'insertion se charge de l'entretien des espaces extérieurs. PHOTO DRG - LAURENT DELA

15,7 postes agréés en entreprise adaptée (travailleurs handicapés), laquelle a pris la suite de l'atelier protégé, créé en 2004. Une bonne part des salariés de Creno - 70 exactement - sont employés en CDI, hors dispositif d'insertion.

Les CDD d'insertion, eux, durent au maximum deux ans. « En 2016, 29 % des personnes concernées ont quitté Creno pour un CDI ou un CDD de plus de six mois et 4 % pour un CDD plus court en de l'intérim. Enfin, 35 % sont parties vers une formation qualifiante », se réjouit Odile Goldreich. Accompagne-

ment socio-professionnel (logement, santé, endettement...) et cours de français sont proposés, en interne. L'objectif étant de permettre l'accès de ces salariés à une formation, principalement dans les domaines liés à l'entretien et le préemploi.

La structure, en effet, est demeurée fidèle à ses métiers d'origine : la propreté des locaux et l'entretien des espaces extérieurs. « Ces métiers nous ont permis de nous développer, parce que le positionnement était pertinent : ils ne nécessitent pas d'investissements trop lourds et se caractérisent par un

besoin important en main-d'œuvre », souligne Marc Urban. « Notre chiffre d'affaires économique frôle le cap des millions d'euros », ajoute-t-il. Les bailleurs sociaux sont les principaux clients de Creno, bien devant les collectivités territoriales et le privé. « Un volet que nous souhaitons développer », précise la directrice. L'attente est immense, de la part de personnes peu ou pas du tout qualifiées qui recherchent un emploi : chaque année, Creno reçoit 1 300 candidatures pour intégrer ses équipes. ■